



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

99^e Session du Conseil exécutif

Déclaration

S.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Représentant permanent de la Suisse
auprès de l'OIAC

Point 6 de l'agenda – Débat général

La Haye, 8-11 Mars 2022

Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons

99th Session of the Executive Council

Statement

H.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Permanent Representative of Switzerland
to the OPCW

Agenda item 6 – General Debate

The Hague, 8-11 March 2022

Mme la Présidente,

Les deux derniers rapports de la Mission d'établissement des faits (FFM) concernant l'utilisation présumée d'armes chimiques en Syrie tirent une fois de plus des conclusions inquiétantes. Après une enquête approfondie, impartiale et professionnelle, la FFM a confirmé que l'évaluation et l'analyse de toutes les informations disponibles fournissent des motifs raisonnables de croire que des produits chimiques toxiques ont été utilisés comme armes tant à Marea le 1^{er} septembre 2015 qu'à Kafr Zeita le 1^{er} octobre 2016.

Le gouvernement suisse est gravement préoccupé par ces conclusions. La Suisse condamne avec la plus grande fermeté toute utilisation d'armes chimiques par quiconque et en toutes circonstances. De tels actes constituent une violation grave du droit international et un crime de guerre dans le cadre d'un conflit armé. La communauté internationale doit agir résolument pour que les responsables de toutes les parties au conflit répondent de leurs actes et soient traduits en justice. L'impunité pour ces crimes n'est tout simplement pas acceptable.

En ce qui concerne la déclaration initiale de la République arabe syrienne, le Secrétariat technique estime qu'elle ne peut toujours pas être considérée comme exacte et complète, car les lacunes, les incohérences et les divergences identifiées par l'Équipe d'évaluation de la déclaration (DAT) ne sont toujours pas résolues. Nous appelons la République arabe syrienne à coopérer pleinement avec l'OIAC, y compris avec la DAT et la FFM, et à accorder à l'Équipe d'enquête et d'identification (IIT) un accès illimité à son territoire ainsi qu'à toutes les informations pertinentes. Se conformer aux décisions de l'OIAC n'est pas facultatif.

La Suisse remercie la Mission d'établissement des faits pour le travail accompli dans des conditions difficiles et tient à lui exprimer sa plus haute estime. Nous réitérons notre entière confiance dans le travail et les conclusions du Secrétariat technique, qui a toujours mené ses missions dans le cadre de la FFM, de la DAT ainsi que de l'IIT de manière professionnelle et impartiale, et dans le plein respect de son mandat.

Mme la Présidente,

L'utilisation d'un agent neurotoxique du groupe "Novichok" dans l'attentat contre Alexei Navalny, confirmée par l'OIAC sur la base des résultats d'analyse de ses laboratoires désignés, n'est toujours pas résolue et continue de susciter de graves préoccupations. La Suisse appelle une nouvelle fois la Fédération de Russie à lancer une enquête indépendante afin que les responsables répondent de leurs actes, et à coopérer pleinement avec l'OIAC. L'absence d'une enquête transparente et impartiale, en plus du manque de coopération avec la communauté internationale, ne fait que miner davantage la crédibilité de la version russe des faits.

Mme la Présidente,

La Suisse condamne avec la plus grande fermeté l'attaque militaire de la Russie contre l'Ukraine, et appelle la Russie à désescalader la situation immédiatement, cesser toutes les opérations de combat et retirer immédiatement ses troupes du territoire ukrainien. L'attaque militaire de grande envergure de la Russie contre l'Ukraine représente un risque massif pour la sécurité de l'ensemble du continent, ce qui nous préoccupe profondément. Les actions de la Russie constituent une violation grave du droit international. Elles violent notamment l'interdiction du recours à la force inscrite dans le droit international ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. La Suisse appelle toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et leurs obligations en matière de droits humains.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madam Chair,

The two latest reports of the Fact Finding Mission (FFM) regarding the alleged use of chemical weapons in Syria once again draw disturbing conclusions. After a thorough, impartial and professional investigation, the FFM confirmed that the evaluation and analysis of all information available provides reasonable grounds to believe that toxic chemicals have been used as weapons both in Marea on 1 September 2015 as well as in Kafr Zeita on 1 October 2016.

The Swiss Government is gravely concerned about these findings. Switzerland condemns in the strongest possible terms any use of chemical weapons by anyone under any circumstances. Such acts constitute a serious violation of international law and a war crime in the context of armed conflict. The international community needs to take resolute action to ensure accountability and bring those responsible on all sides of the conflict to justice. Impunity for these crimes is simply not acceptable.

With regard to the initial declaration of the Syrian Arab Republic, the Technical Secretariat assesses that it still cannot be considered accurate and complete, as gaps, inconsistencies and discrepancies identified by the Declaration Assessment Team (DAT) remain unresolved. We call on the Syrian Arab Republic to fully cooperate with the OPCW, including the DAT and FFM, and to grant the Investigation and Identification Team (IIT) unrestricted access to its territory as well as to all relevant information. Complying with the decisions of the OPCW is not optional.

Switzerland thanks the Fact Finding Mission for its hard work under difficult conditions and wishes to express its highest esteem. We reiterate our full confidence in the work and findings of the Technical Secretariat, which has consistently conducted its missions in the context of the FFM, the DAT as well as the IIT in a professional and impartial way, and in full respect of its mandate.

Madam Chair,

The use of a nerve agent of a «Novichok» group in the attack against Alexei Navalny, as confirmed by the OPCW on the basis of the analytical results of its designated laboratories, remains unresolved and continues to be of grave concern. Switzerland once again calls on the Russian Federation to launch an independent investigation to hold those responsible to account, and to fully cooperate with the OPCW. The absence of a transparent and impartial investigation, in addition to the lack of cooperation with the international community, only further undermines the credibility of the Russian narrative.

Madam Chair,

Switzerland condemns the Russian military attack on Ukraine in the strongest possible terms and calls on Russia to de-escalate the situation immediately, cease all hostilities and with-draw its troops from Ukrainian territory without delay. Russia's large-scale military attack against Ukraine represents a massive security risk for the entire continent, which is a matter of deep concern to us. Russia's actions constitute a serious violation of international law. They violate the prohibition of the use of force and the territorial integrity and sovereignty of Ukraine as enshrined in international law. Switzerland calls on all parties to respect international humanitarian law and their human rights obligations.

Thank you, Madam Chair.